

République Française

/ Délibération n° 2023/4

FINANCES LOCALES. Budget supplémentaire 2023. Budget principal et annexe.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 32

Date de la convocation : 13/06/23
Compte rendu affiché :

Transmis en préfecture : 29/06/23
Numéro de télétransmission unique :
069-216902593-20230619-41906A-BF-1-1

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Monsieur Nicolas PORRET

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Mme Véronique FORESTIER, M. Lanouar SGHAIER, Mme Samira MESBAHI, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, M. Nicolas PORRET, Mme Patricia OUVREARD, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Monia BENAÏSSA, M. Nacer KHAMLA, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Aurélien SCANDOLARA, Mme Joëlle CONSTANTIN, M. Pierre MATEO, M. Jeff ARIAGNO, Mme Nathalie DEHAN, Mme Amel KHAMMASSI, Mme Christelle CHARREL, M. Murat YAZAR, M. Benoît COULIOU, M. Maurice IACOVELLA, M. Alexandre DALLERY, M. Lotfi BEN KHELIFA, Monsieur Cyril SANTANDER, Mme Fatma HAMIDOUCHE, M. Lionel PILLET.

Absent(e)s : M. Idir BOUMERTIT, Mme Fazia OUATAH, Mme Estelle JELLAD, M. Damien MONCHAU, M. Albert NIGRA, Mme Camille CHAMPAVERE, M. Farid BEN MOUSSA.

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : Mme Souad OUASMI à M. Hamdiatou NDIAYE, M. Said ALLAOUI à Mme Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Mme Sandrine PICOT à M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Sophia BRIKH à M. Nacer KHAMLA, M. Karim SEGHIER à M. Djilannie BEN MABROUK, M. Yannick BUSTOS à Mme Patricia OUVREARD, Mme Aude LONG à M. Benoît COULIOU, M. Yalcin AYVALI à Mme Fatma HAMIDOUCHE, Mme Marie-Danielle BRUYERE à M. Lionel PILLET, M. Christophe GIRARD à Monsieur Cyril SANTANDER.

République Française

/ Rapport n° 4

FINANCES LOCALES. Budget supplémentaire 2023. Budget principal et annexe.

Direction Ressources Financières

Mesdames, Messieurs,

Le budget supplémentaire (BS) vise à intégrer les résultats de clôture 2022, ajuster les équilibres entre chapitres en fonction de l'évolution des prévisions et à proposer de nouvelles inscriptions de crédits.

Pour le budget principal, à la suite de l'affectation des résultats, le budget supplémentaire intègre :

- **Au compte 001 – résultat d'investissement reporté : 2 366 515.82 €.**
- **Au compte 1068 – excédents de fonctionnement capitalisés : 18 097 319.23 €.**

Soit un résultat total de clôture de 20 463 835.05 €. L'ensemble des résultats de l'exercice 2022 sont affectés à la couverture de nouveaux investissements.

Les opérations réelles du budget supplémentaire proposées sont les suivantes.

1. Budget principal

- **Section de fonctionnement**

Au sein de la section de fonctionnement, en recettes, il est principalement proposé d'ajuster les prévisions en fonction des notifications de fiscalité et de dotations et d'inscrire les crédits correspondants.

- **Au chapitre contributions directes (chap. 731),** il est constaté une évolution importante des produits de contributions directes étant donné l'évolution des bases fiscales notifiée par l'Etat au début de l'année 2023. En effet, le budget primitif (BP) était bâti sur une hypothèse d'évolution des bases fiscales de 6% alors que l'évolution notifiée est de 7%.
De plus, le produit perçu par la Ville de Vénissieux au titre de la compensation de la perte de taxe d'habitation (TH) (coefficient correcteur) a été révisé pour tenir compte des taux de contributions fiscalisées aux syndicats intercommunaux. Ce produit est donc désormais fixé à 8 351 995 €.

Le produit supplémentaire total attendu au titre des contributions directes est donc de 1 501 938 €, qu'il est proposé d'inscrire en BS.

La composition des contributions directes est présentée ci-dessous avec les montants prévus au BP et les montants notifiés.

Préparation BP 2023					BS 2023
TH résidences secondaires	Prévu BP 2023	Evolution 2021-2022	2023 Bases notifiées	Evolution	Evolution produit par rapport au BP
bases	3 309 743	6,00%	2 759 219	7,10%	
taux	22,68 %		22,68 %	0,00%	
produits	750 650	6,00%	625 791		-124 859

TFB	Prévu BP 2023	Evolution 2021-2022	2023 Bases notifiées	Evolution	
bases	90 458 280	6,00%	91 037 000	6,98%	
taux	34,08 %		34,08 %	0,00%	
produits	30 828 182	6,00%	31 025 410		197 228

TFNB	Prévu BP 2023	Evolution 2021-2022	2023 Bases notifiées	Evolution	
bases	219 735	-5,00 %	239 400	3,89%	
taux	40,62 %		40,62 %	0,00%	
produits	89 256	-5,00 %	97 244		7 988

Total produits	31 668 088	5,97 %	31 748 445	6,98%	80 357
Compensation TH	6 930 414		8 351 995	7,33%	1 421 581
total produits contributions directes	38 598 502	4,84 %	40 100 440	7,05%	1 501 938

TH – Taxe d'habitation

TFB – Taxe sur le foncier bâti

TFNB – Taxe sur le foncier non bâti

- Au chapitre dotations et participations (chap. 74), les montants prévus de dotation forfaitaire de la dotation générale de fonctionnement (DGF) et de la dotation de solidarité urbaine (DSU) sont ajustés à la suite des notifications de l'Etat des montants à percevoir en 2023 :

	BP 2023	Proposé BS	Total BP
Dotation forfaitaire	4 600 000 €	-57 737 €	4 542 263 €
Dotation de solidarité urbaine	17 600 000 €	+351 491 €	17 951 491 €

Alors que le gouvernement avait annoncé une stabilité de la dotation forfaitaire, il est à noter que celle-ci est tout de même en baisse de -1.30%, soit -60 000€ par rapport au montant 2022. En revanche, la DSU est revalorisée de +3.57% marquant la poursuite du dynamisme de la péréquation horizontale entre collectivités.

République Française

- Le BS prévoit également la hausse des produits correspondant aux centres de loisirs à la journée, dans la mesure où l'offre est amplifiée pour ces services. Ainsi, **les participations CAF (PSO)** sont augmentées de 84 000€ (chap. 74) et **les produits des services** (chap. 70) sont en hausse de 73 000€.

Au sein de la section de fonctionnement, en dépenses, des ajustements de crédits sont nécessaires pour faire face à des dépenses non prévisibles au moment de la construction du budget primitif :

- **Sur le chapitre 011 – charges à caractère général : + 739 735 €**

Ces ajustements concernent principalement :

- Hausse des crédits liée à **l'inflation des achats, fournitures des services techniques ou encore contrats de maintenance.**
 - Hausse des crédits de **formation du personnel municipal.**
 - Crédits supplémentaires pour l'extension de de l'offre de l'accueil de loisirs extrascolaire.
- **Le chapitre 012 - charges de personnel est également ajusté à +1 283 190 €** pour tenir compte de la hausse du SMIC de 4.07% – et donc de l'indice minimum de la fonction publique – intervenue successivement en janvier et en mai 2023. Ces revalorisations pourraient conduire à une hausse des charges de personnel de plus d'un million d'euros.

L'évolution des charges de personnel est également impactée par le coût supplémentaire de la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire de la Ville, ainsi que le coût du personnel vacataire dans le secteur de l'enfance et le coût du recours à du personnel intérimaire dans le secteur de la petite enfance.

- **Sur le chapitre 65, inscription de 111 956 €** permettant d'augmenter les subventions aux associations à la suite des différentes attributions supplémentaires de subventions par le Conseil municipal.

Ces ajustements conduisent à une baisse du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (-182 189 €) dans la mesure où la section d'investissement intègre des résultats de clôture élevés. **Le BS est proposé en équilibre de la section de fonctionnement pour un montant total de 1 952 692 €.**

- **Section d'investissement**

La section d'investissement est le cadre de **l'affectation du résultat de l'exercice 2022** tel que décrit au début de la présente note.

Les **dépenses d'investissement nouvelles** sont proposées pour 12 089 054.12 €. Elles permettent l'augmentation des crédits de plusieurs opérations de travaux pour couvrir l'exécution financière de ces opérations. Les crédits supplémentaires prévus au BS correspondent au rythme d'avancement des projets inscrits à la programmation pluriannuelle des investissements.

Les restes à réaliser de 2022 sur 2023 sont inscrits pour un montant de 1 282 591.93 €.

Le total des dépenses d'investissement s'établit à 13 281 646.05 €.

En fonction de ces équilibres budgétaires et des résultats affectés, le budget supplémentaire permet **d'annuler le recours à l'emprunt** de 7 000 000€ (chapitre 16) qui avait été envisagé au moment de la construction du budget 2023.

2. Budget annexe de la régie autonome de la restauration scolaire et sociale

Le budget supplémentaire du budget annexe de la régie autonome de la restauration scolaire et sociale enregistre l'affectation du résultat de l'exercice 2022 et le reversement de ce résultat au budget principal.

Il prévoit également l'ajustement des charges et ressources en fonction de l'activité de la cuisine centrale :

- Incidence de l'évolution de l'offre extrascolaire dans les centres de loisirs avec l'augmentation du nombre d'accueil à la journée avec repas : 6 237 repas supplémentaires
Recettes supplémentaires (repas enfants, encadrants et ADE)
c/701 : +31 385€
Dépenses supplémentaires prévues dans les charges à caractère général
- Evolution des charges à caractère général : +117 909 €
Evolution liée à la hausse des repas produits pour les centres de loisirs et à l'augmentation des achats alimentaires compte tenu de l'inflation subie dans ce secteur.
- **Reversement à la collectivité de rattachement :**
Le résultat de clôture 2022 (résultat cumulé avec le report des années antérieures) s'élève à 346 921€

Ce résultat est réparti de la façon suivante :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement qui est déficitaire :
+ 11 926€
- Reversement à la collectivité de rattachement : 334 994,95€

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant les modifications ci-dessus exposées ;

Le Conseil municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
après en avoir délibéré,

A la majorité
décide de :

- Approuver le projet de budget supplémentaire pour le budget principal et le budget annexe tels que présentés en annexe.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Peytavin', is written over a horizontal line.

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES				RECETTES					
Chapitres	BP 2023	Reports	Propositions nouvelles	Total BS	Chapitres	BP 2023	Reports	Propositions nouvelles	Total BS
FUNCTIONNEMENT									
Opérations réelles									
011-charges à caractère général	21 464 763,00		739 735,00	739 735,00	013-atténuations de charges	600 000,00		73 000,00	73 000,00
012-charges de personnel	68 088 000,00		1 283 190,00	1 283 190,00	70-produits des services	8 645 187,00			
65-autres charges de gestion courantes	10 585 575,00		111 956,00	111 956,00	73-impôts et taxes	28 072 985,00			
66-charges financières	892 500,00				731-fiscalité locale	41 596 983,00		1 501 938,00	1 501 938,00
67-charges exceptionnelles	140 000,00				74-dotations et participations	32 596 480,00		377 754,00	377 754,00
68-dotations aux provisions	29 930,00				75-autres produits de gestion courante	1 000 000,00			
					76-produits financiers	100,00			
					77-produits exceptionnels	127 500,00			
Total opérations réelles	101 200 768,00		2 134 881,00		Total opérations réelles	112 639 235,00		1 952 692,00	1 952 692,00
Opérations d'ordre									
023-virement à la section d'invest.	6 998 467,00		-182 189,00	-182 189,00	002-résultat reporté				0,00
042-transfert entre sections	4 500 000,00				042-transfert entre sections	60 000,00			
Total opérations d'ordre	11 498 467,00		-182 189,00	-182 189,00	Total opérations d'ordre	60 000,00		0,00	0,00
Total section	112 699 235,00		1 952 692,00	1 952 692,00	Total section	112 699 235,00		1 952 692,00	1 952 692,00
INVESTISSEMENT									
Opérations réelles									
20-immobilisations incorporelles	100 000,00	187 550,00	3 146 935,12	3 334 485,12	13-subventions	120 000,00			
204-subventions d'équipement	500 000,00				16-emprunts et dettes assimilées	7 005 000,00		-7 000 000,00	-7 000 000,00
21-immobilisations corporelles	3 000 000,00	370 000,00	2 997 119,00	3 367 119,00					
23-immobilisations en cours	3 307 667,00	400 000,00	4 410 000,00	4 810 000,00					
26-participations et créances rattachées à des participations									
800-maison des services publics									
820-schéma directeur des locaux	250 000,00	19 000,00	100 000,00	119 000,00	10-dotations, fonds divers	2 000 000,00			
830-moyens techniques de la collectivité	800 000,00	216 041,93	335 000,00	551 041,93	1068- excédent de fctm capitalisé				
951-école et maison de l'enfance Joliot Curie					024-produits des cessions d'immobilisation			18 097 319,23	18 097 319,23
952-groupe scolaire Flora Tristan	110 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	4542- travaux pour compte de tiers	100 000,00			
953-unité centrale de production					4582-opérations sous mandat				
954-extension GS Joliot Curie	632 300,00		10 000,00	10 000,00					
955-Groupe Scolaire Charréard	3 800 000,00								
956-Groupe Scolaire Guesde	1 258 500,00								
957-Maison de l'Enfance Barel	500 000,00		500 000,00	500 000,00					
958-Démol/construction piscine Delaune	200 000,00		200 000,00	200 000,00					
959-Reconfiguration GS Léo-Lagrange	800 000,00		300 000,00	300 000,00					
16-emprunts et dettes assimilées	5 505 000,00								
4541- travaux pour compte de tiers	100 000,00								
4581 - opérations sous mandat									
Total opérations réelles	20 663 467,00	1 282 591,93	11 999 054,12	13 281 646,05	Total opérations réelles	9 225 000,00	0,00	11 097 319,23	11 097 319,23
Opérations d'ordre									
040-transfert entre section	60 000,00				021-virement section	6 998 467,00		-182 189,00	-182 189,00
041-opérations patrimoniales	1 000 000,00				040-transfert entre section	4 500 000,00			
Total opérations d'ordre	1 060 000,00				041-opérations patrimoniales	1 000 000,00			
001-solde reporté				0,00	Total opérations d'ordre	12 498 467,00		-182 189,00	-182 189,00
Total section	21 723 467,00	1 282 591,93	11 999 054,12	13 281 646,05	001-solde reporté			2 366 515,82	2 366 515,82
					Total section	21 723 467,00		13 281 646,05	13 281 646,05

BUDGET ANNEXE 2023 - REGIE RESTAURATION SCOLAIRE ET SOCIALE

PROJET DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023
PRESENTATION PAR CHAPITRES

DEPENSES				RECETTES					
Chapitres	BP 2023	Reports	Propositions nouvelles	Total BS 2023	Chapitres	BP 2023	Reports	Propositions nouvelles	Total BS 2023
FUNCTIONNEMENT									
Opérations réelles									
011-charges à caractère général	2 060 334,72		1 17 909,00	1 17 909,00	Opérations réelles	10 000,00			
012-charges de personnel	1 556 198,00		0,00	0,00	013-atténuations de charges	3 696 914,00		31 385,00	31 385,00
65-autres charges de gestion courantes	130,00				70-produits des services	1 935,00			
67-charges exceptionnelles	1 000,00		334 994,95	334 994,95	74-donations et participations	30,00			
022-dépenses imprévues	91 216,28		-86 524,00	-86 524,00	77-produits exceptionnels				
Total opérations réelles	3 708 879,00		366 379,95	366 379,95	Total opérations réelles	3 708 879,00		31 385,00	31 385,00
Opérations d'ordre					002-résultat reporté			334 994,95	334 994,95
042-transfert entre sections	50 000,00			0,00	Opérations d'ordre				
Total opérations d'ordre	50 000,00		0,00	0,00	042-transfert entre sections	50 000,00			0,00
Total section	3 758 879,00		366 379,95	366 379,95	Total opérations d'ordre	50 000,00		0,00	0,00
INVESTISSEMENT									
001-Solde d'exécution SI reporté					1068 - Excédent de fonctionnement capitalisés			11 925,66	11 925,66
Opérations d'ordre					Opérations d'ordre				
40-stocks matières premières alimentaires	50 000,00			0,00	40-stocks matières premières alimentaires	50 000,00			0,00
Total opérations d'ordre	50 000,00			0,00	Total opérations d'ordre	50 000,00			0,00
Total section	50 000,00		11 925,66	11 925,66	Total section	50 000,00		11 925,66	11 925,66

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le



ID : 069-216902593-20230619-287339612-BF

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le



ID : 069-216902593-20230619-287339612-BF